

Le club support



LE FOOTBALL CLUB CHAMPAGNOLE

300 licenciés 15 éducateurs diplômés 42 dirigeants

25 équipes évoluant chaque weekend en :

SENIORS : R1, R3, D4

U17 : R2

U15 : R3, D1

U13 : R1, D1, D2

Une école de football « labellisée » FFF avec :

2 équipes U11, 22 licenciés U9, 20 licenciés U7

Siège :

4, Allée Fleurie

39300 NEY

Tél. : 03 84 52 64 54 (fc champagnole)

03 84 52 62 56 (siège)



*Si votre enfant, garçon ou fille, est passionné par le football,
S'il entre au collège,*

Si vous habitez à Champagnole ou dans une commune proche,

...N'hésitez pas à l'inscrire aux tests de détection !

Pour plus de renseignements, contactez l'établissement scolaire,
ou Yvan DUCRET, responsable de la structure, Tél : 06 32 55 16 33

La section sportive scolaire Football de Champagnole



10 rue du sauget 39300 CHAMPAGNOLE

Tel : 03 84 52 70 70

Mail : secretariat.jeanne.arc@aricia.fr

Test d'entrée : mercredi 16 mai 2018

**Retrait et/ou dépôt des dossiers dès maintenant et avant le 12 mai
auprès du secrétariat du collège**

Le concept

- La section sportive scolaire football est la concrétisation d'un projet global d'éducation qui favorise **l'épanouissement et la réussite de l'enfant sur les plans scolaire, sportif et humain.**
- Le concept clé c'est « **s'entraîner plus, s'entraîner mieux** » en aménageant l'emploi du temps de l'enfant et en respectant son rythme de vie.
- Les différents **partenaires** sont **liés officiellement par une convention qui garantit la qualité du fonctionnement de la structure.**
- La section sportive scolaire de Champagnole est **doublement labellisée Education Nationale et Fédération Française de Football** depuis 2012.

Le fonctionnement

- Les élèves de la section sont scolarisés dans le collège privé de l'agglomération champagnolaise :
Collège Jeanne d'Arc, 10 rue du sauguet 39300 CHAMPAGNOLE
- **Programmes, contenus d'enseignement et cursus scolaire identiques** aux autres collégiens, de la 6^{ème} à la 3^{ème}.
- **Les emplois du temps sont aménagés pour permettre 2 séances d'entraînement, d'une heure trente effective, pendant le temps scolaire :**
 - ➡ Les mardis de 15h à 17h
 - ➡ Les jeudis de 15h à 17h
- **Les élèves sont pris en charge à la sortie du collège par les éducateurs puis véhiculés au complexe sportif des Louataux en bus (Jura Go) dont le coût est pris en charge par la section sportive et le collège.**
- A la fin de la séance, les parents peuvent soit récupérer leur enfant au stade, soit les enfants prennent le bus au collège des Louataux.
- Les éducateurs ramènent les internes au collège avec les mini bus du club.

L'encadrement

Nom prénom	Fonction	Diplômes
ANRIOT Virginie	Professeur coordonnateur	Professeur d'EPS
BARDET Fabien	Educateur superviseur Responsable U13	Maîtrise STAPS DES
DUCRET Yvan	Responsable technique Responsable U15	BMF
ONCLE Antoine	Responsable GB	BPJEPS (en cours)
RICHARD Victor	Educateur adjoint	

Un suivi individualisé durant la totalité du cursus

- **Un « contrat pédagogique »,** signé par les parents et l'enfant qui intègre la structure, a pour but de responsabiliser les différents acteurs. Il faut être conscient que l'on s'engage dans **un double projet scolaire et sportif exigeant.**
- **Un dossier individuel de suivi** accompagne l'enfant sur l'ensemble de son cursus et recueille l'ensemble des données, résultats, évolutions, progrès...le concernant :
 - **Le suivi scolaire :**
 - Les éducateurs participent aux conseils de classe.
 - Madame Anriot assure la relation permanente avec les professeurs principaux et l'ensemble de l'équipe pédagogique.
 - Remplacement possible de certaines séances par du soutien scolaire pour les élèves en difficulté scolaire passagère.
 - Réunion bilan avec les parents (décembre et juin)
 - **Le suivi sportif :**
 - Les contenus d'enseignement répondent à une programmation et un cahier des charges fixés par la FFF, et contrôlés par le Conseiller Technique Départemental. **L'enjeu est la préformation du jeune joueur, axée sur le travail individuel des fondamentaux techniques et tactiques,** gardiens de but compris (spécifiques).
 - Une évaluation trimestrielle est retranscrite sur le bulletin scolaire établi lors des conseils de classe, puis envoyé aux familles.
 - **Compétitions et rassemblements :**
 - Les joueurs de la section sportive football participent à des rassemblements fédéraux, ainsi qu'à des compétitions départementales, régionales et nationales (football et futsal). Ils représentent ainsi les couleurs de leur établissement.
 - **Obligation de s'inscrire à l'A.S. du collège** (prise en charge par le collège)
La section sportive football second cycle au sein du Lycée Paul Emile Victor (Champagnole) propose un prolongement à cette structure.

Comment appartenir à la section sportive ?

L'entrée à la section sportive se fait sur concours, ouvert à tous, licenciés ou non au FC Champagnole. Il comporte, pour chaque candidat une évaluation des qualités et des aptitudes de footballeur, ainsi qu'un examen des résultats scolaires (notes et appréciations).

- Date du test d'entrée : Mercredi 16 mai 2018 de 13h30 à 17h30 – complexe des Louataux – CHAMPAGNOLE
- Dossier de candidature : à déposer au secrétariat du collège avant le 14 mai
- **Coût : l'inscription à la section sportive de Champagnole est totalement gratuite.** Une dotation en équipement est prévue pour tous les nouveaux admis.